



Compte rendu du Conseil Municipal du 08 mars 2021

Séance ordinaire

Président de séance : Monsieur MERCIER Philippe, Maire,

Conseillers présents : Mesdames, BESSON PRIEUX Joëlle, GEORGES Christelle, HERD SMITH Viviane, LOISON Brigitte, MAPELLI-ZEIGER Nadine.

Monsieur VILLA Adrien

Absents excusés : Madame MARCINIAK Ondine

Messieurs QUERTIER Patrick, KALPALIYEV Kamran

Secrétaire de séance : Monsieur VILLA Adrien

Début du conseil municipal à 18h00.

Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil se réunit à sans public.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

2. Délibération concernant le prix de vente du local situé 15 Place des Tilleuls à Brignancourt, cadastré A 689 d'une superficie de 42m² à M & Mme Cordier.

Le principe de la vente est acté mais la délibération est différée tant que plusieurs points ne sont pas éclaircis, à savoir, la non-intégration dans la vente d'un passage jouxtant le local et apparaissant sur le cadastre mais non numéroté, et la mise en place d'un protocole destiné à définir certains éléments de la construction côté cour de la ferme. Le conseil du notaire sera requis.

3. Délibération concernant le prix de vente de la parcelle n°7 située au 3B rue Saint Hubert à Brignancourt d'une surface de 566m² et cadastrée A 671.

Le conseil municipal approuve le prix de vente de la parcelle n°7 à l'unanimité.

4. Questions diverses.

- Des devis ont été demandés pour la mise en place de trois « bateaux » le long de la rue Saint Hubert afin de faciliter l'accès des habitants du Clos Saint Hubert à leurs parkings
- Le dossier concernant la création d'une nouvelle classe doit être re-actualisé pour maintenir l'obtention des subventions attribuées. Un contact sera pris avec la mairie d'US, ce village ayant récemment agrandi les locaux de son école.

- Vu l'acquisition par l'école d'un nouveau rétroprojecteur, l'école de Santeuil a demandé à racheter l'ancien rétroprojecteur. Le conseil souhaite conserver l'ancien matériel pour une utilisation future par les différentes commissions.
- Tarif des concessions du cimetière : ce point sera revu car les tarifs de renouvellement du columbarium sont supérieurs à ceux des concessions.
- Dépôt de pneus sur la rue des sources en direction de Santeuil : ce dépôt de gravats et de pneus est situé en limite de commune, Philippe Mercier va envoyer un courrier au propriétaire.
- Stop rue de Chars : cette demande, et le sujet plus général de l'entretien des routes départementales traversant la commune est pris en charge par Ondine.
- Cabane des boulistes : la création d'une association est toujours d'actualité.
- Clôtures et murets des maisons neuves de la rue de la jeunesse : des devis sont attendus ainsi que pour la construction du mur de soutien situé près de l'escalier côté rue St Hubert.
- Remplissage du bol : Mesdames LOISON et MAPELLI-ZEIGER prennent en charge ce dossier.
- Tennis : la FFT subventionnerait les travaux de remise en état à hauteur de 10%, d'autres financeurs pourraient être sollicités, ce dossier est pris en charge par Mesdames BESSON-PRIEUX et GEORGE.
- Philippe Mercier informe le conseil que le remplacement des pompes est en passe d'être terminé.

La séance est levée à 20h15

Le Maire,
Philippe MERCIER